



Le mouvement général 2021 de mutations des cadres B vient d'être publié sur ULYSSE.  
Il fait apparaître :

- 1487 mouvements ;
- 846 vacances d'emplois B pour l'ensemble du réseau.

Il est le reflet de l'application, par notre Direction Générale, de la Loi de Transformation de la Fonction Publique et de la déclinaison des Lignes Directrices de Gestion.

Après 2019 qui a vu l'instauration de la départementalisation (et l'allongement des durées de séjours), mettant fin aux mutations fines dès le niveau national, l'année 2020 fut celle de la suppression des CAP de mutation et d'affectation.

Pour 2021, le rouleau compresseur se poursuit pour achever définitivement les règles actuelles de la DGFIP. Ainsi, les instructions pour la campagne 2021 de mutations actent notamment :

□ La fin du quota de 50% de mutations pour convenances personnelles sur un département donné. Il sera d'abord donné satisfaction aux demandes prioritaires (restructurations, situations de handicap rapprochements familiaux et CIMM).

□ La multiplication des postes au choix, des appels de candidatures (en lien avec le NRP et la démétropolisation). Par ce biais, la DGFIP transfère des emplois, au gré de ses envies, en s'exonérant de la règle de l'ancienneté administrative, de plus en plus remise en cause.

Ces nouvelles règles prennent place en parallèle de la destruction de notre administration avec la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité qui acte la suppression de l'ensemble des trésoreries, la fermeture et le regroupement massifs de services.

Il s'attaque frontalement au réseau de proximité de la DGFIP et participe activement aux suppressions massives de postes de fonctionnaires (plus 45 000 suppressions d'emplois à la DGFIP depuis 2002).

A la place, grâce à l'avènement des Lignes Directrices de Gestion, la DGFIP multiplie le recrutement des contractuels sur des missions pérennes, dans toutes les directions, sur toutes les catégories d'emplois.

Elle précarise ainsi ces emplois et contribue à la destruction du statut de fonctionnaire de la fonction publique.

Elle va même plus loin que les dispositions du décret fonction publique en recrutant de nombreux contractuels dans des départements et des directions où des titulaires pouvaient prétendre à unemutation !

Dans l'immédiat de nombreux collègues avec des situations très difficiles se voient encore exclus de ce mouvement et les élu·e·s CGT FIP ne peuvent se satisfaire de cette situation.

**../.. suite à télécharger**

**fichiers:**



[Télécharger situa\\_effectif\\_mouvmt\\_general\\_b\\_au\\_1er\\_mars\\_2021\\_26\\_04\\_21.pdf](#) (1.04

Mo)



[Télécharger communique\\_capn\\_b\\_mut\\_26\\_04\\_2021.pdf](#) (644.88 Ko)

**Colonne de droite publique:** [En direct des CAP Nationales](#)

**Public:** [Mobilité](#)

[CAP B](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---